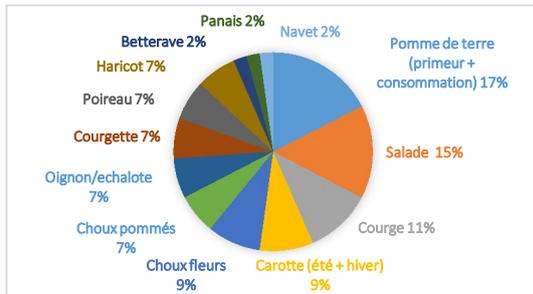


## ➤ Définition de notre système de référence

Système maraîcher conventionnel diversifié avec vente en circuits courts sur une surface de 2 à 15 ha (jusqu'à 40-50 ha).

## ➤ Choix de cultures / assolement



12 légumes incontournables de la gamme du maraîcher moyen

Figure : Surface par culture en %

## ➤ Ateliers de co-conception

- Système de référence (médiane des pratiques des producteurs de toutes les régions) : importance de ce travail car absence de références sur les pratiques des maraîchers
- Système à très bas intrants basé sur les concepts de l'agroécologie avec utilisation des produits phytosanitaires en ultime retour

## ➤ Règles de décision (RDD)

- Les RDD permettent d'adapter les décisions d'intervention au champ (quand, comment, avec quel outil ou produit...) en fonction des objectifs à atteindre et de l'état du milieu (stade de la culture, présence de bioagresseurs, météo...)
- Rédigées lors des ateliers de co-conception
- Exemple d'une RDD : gestion du puceron de la courgette en très bas intrants

« Si gros foyer avec manchon (1 foyer = minimum 3 plantes à suivre) alors arrachage des plantes jusqu'à 2 % des plants de la parcelle, sinon (plus de 2 % des plantes avec foyer), alors traitement avec Tepeki à dose homologuée. »

## ➤ Vie du projet

- Suivi hebdomadaire de l'état sanitaire des cultures (par le pilote et l'opérateur) pour le pilotage (activation des RDD)
- Variables mesurées : rendements, salissement, charges opérationnelles, temps de travaux, analyse résidus...
- Répétitions temporelles : rotation sur 5 ans
- Comité de pilotage réuni chaque année

## ➤ Nos attentes / nos objectifs : « produire autrement » en maraîchage

- L'obtention de RDD validées et simplifiées
- L'autonomie du maraîcher par la mise à disposition d'outils, de formations, d'applications téléphone...